

Cas-types représentatifs des exploitations du Vercors

Les cas-types présentés ci-dessous sont issus de cas réels d'exploitations du Vercors, pour lesquels **les effets non représentatifs du cas général ont été supprimés** (notamment aide jeune agriculteur et revalorisation des DPB à la moyenne nationale)

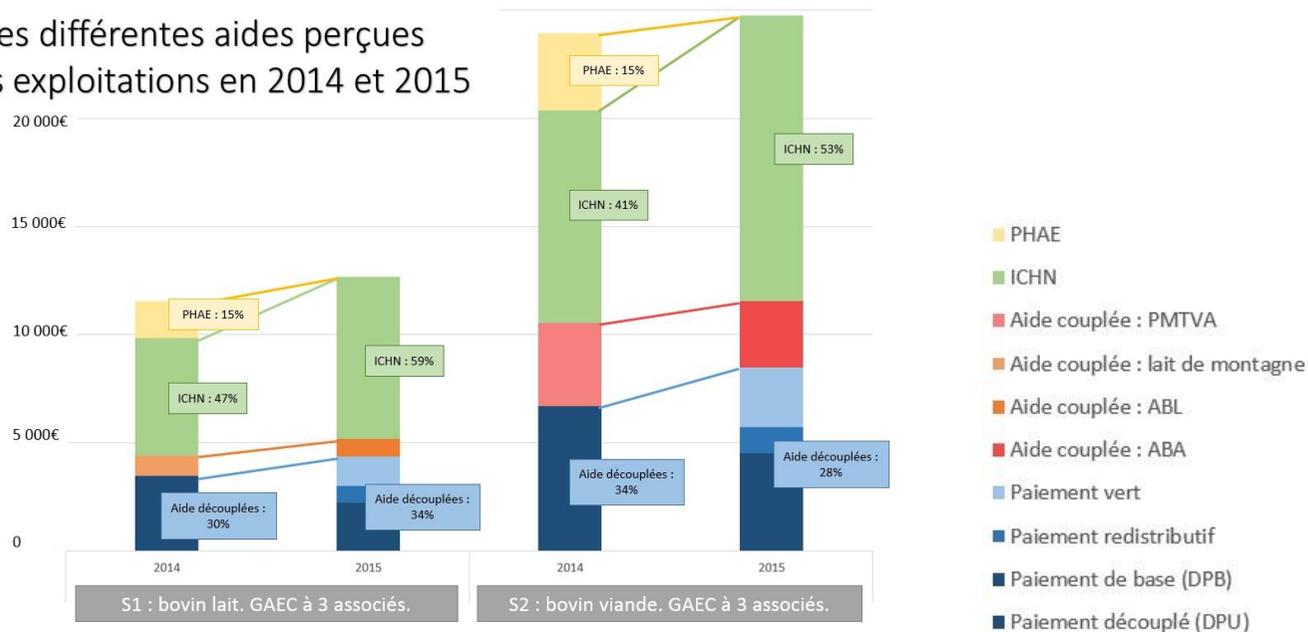
Les MAE (mesures agro environnementale)) ainsi que les aides à l'agriculture biologique, payées sous forme d'ATR à ce jour, n'ont pas été intégrées à l'analyse.

	Système 1 :	Système 2 :
Production principale	Bovin lait	Bovin viande
Département	Drôme	Drôme
Société	GAEC de 3 associés	GAEC de 3 associés
Surfaces	88 hectares	212 hectares
Cheptel	31 vaches laitières	55 mères Limousines
Commercialisation	90% transformé 10% en coopérative	Mâles au maquignon Génisses en boucherie

L'ICHN représente en moyenne 50% des aides perçues sur les exploitations, quand les aides découplées couvrent en moyenne 32% des aides.

Sur les systèmes étudiés, l'ICHN par actif est en moyenne de 7 600 € en 2014 et 10 300 € en 2015.

Part des différentes aides perçues sur les exploitations en 2014 et 2015



	Système 1 :	Système 2 :
Aides PAC 2015 / actif	12 700 €	24 800 €
ICHN 2015 / actif	7 500 €	13 200 €

Pour repère, la valeur du smic annuel brut en 2015 : 17 490 €

La valeur moyenne des DPU des deux systèmes étudiés est largement inférieure à la valeur du DPU moyen national 2014. Les systèmes bénéficient donc largement de la convergence. Le DPU moyen départemental en Drôme (plaine et montagne) était de 170,69€/ha en 2014.

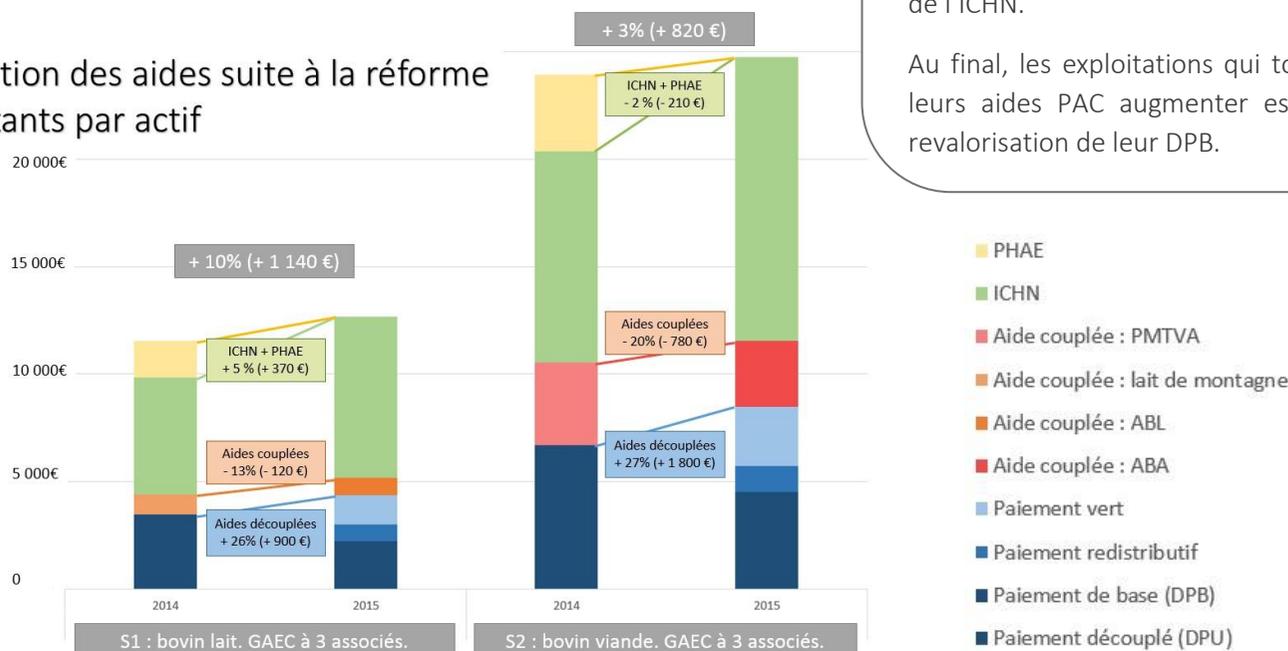
	Système 1 :	Système 2 :
Valeur moyenne des DPU 2014	106€/ha	80€/ha
Augmentation totale paiements découplés	+ 2 700 €	+ 5 400 €
Augmentation totale De l'ICHN	+ 6 150€	+ 10 100 €
Perte de la PHAE	- 5 000 €	- 10 700 €

Malgré l'augmentation des aides découplées liée à la convergence et au paiement redistributif, la réforme accentue l'importance de l'ICHN dans les paiements. L'indemnité augmente en effet de façon importante, grâce à sa revalorisation et à l'effet de la transparence GAEC.

Cependant il convient de noter que le montant obtenu par cette revalorisation compense approximativement la perte de l'ICHN.

Au final, les exploitations qui touchaient des DPB voient leurs aides PAC augmenter essentiellement grâce à la revalorisation de leur DPB.

Evolution des aides suite à la réforme Montants par actif



Etude 2006-2009 Exploitations laitières Alpes du Nord

(Données Source Cerfrance)



La compensation des pertes de revenus

Nombre d'exploitation (Alpes du Nord Lait)

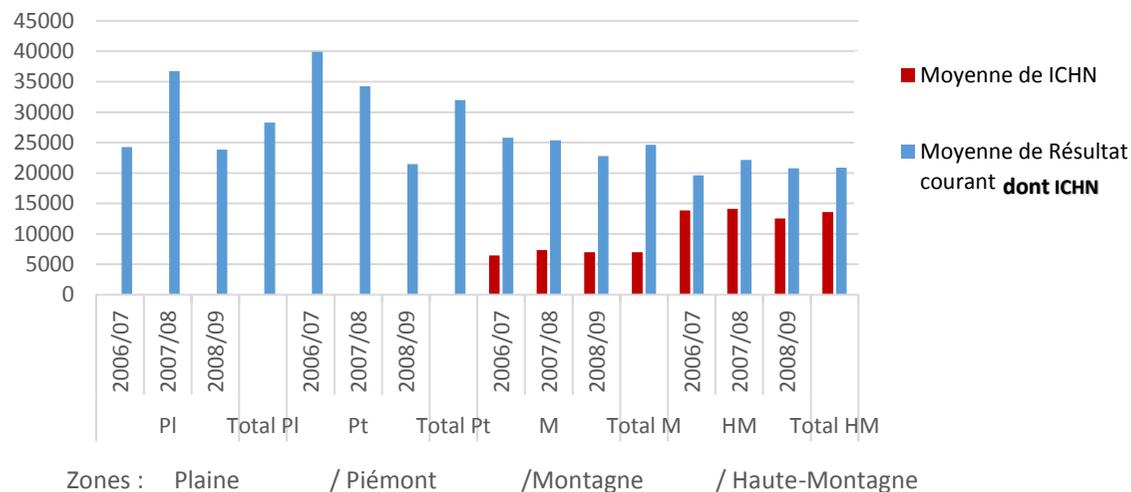
Zone	Total
Plaine	527
Piémont	31
Montagne	2334
Haute Montagne	410
Total général	3374

Des résultats courants inférieurs en zone de Montagne ou de Haute Montagne, malgré l'ICHN

L'investissement en montagne :

Un surcoût significatif entre la Montagne et la Plaine et encore plus important entre la Haute Montagne et la Plaine, loin d'être totalement compensé par l'ICHN.

Part de l'ICHN dans le revenu courant Alpes du Nord 2006 - 2009 Filières laitières Source Cerfrance



Coûts de production par zone

